

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

## AMENDEMENT

N ° II-CF1176

présenté par

M. Naillet

-----

### ARTICLE 33

#### ÉTAT B

#### **Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.